

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 octobre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1263

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 38

A l'alinéa 2, substituer aux mots :

« cadres de prescription compassionnelle mentionnés »

les mots :

« d'un cadre de prescription compassionnelle mentionnés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.